

A fonds perdus, l'OMC jubile

Ammar
BELHIMER

20 novembre
2014



Le rapport sur le commerce mondial, édition 2014, de l'Organisation mondiale du commerce pointe du doigt quatre grandes tendances qui n'ont pas échappé à Roberto Azevêdo, son directeur général, dans son avant-propos : des taux de croissance exceptionnels dans les régions du Sud, une expansion des chaînes de valeur mondiales, la hausse des prix des produits agricoles et matières premières et, enfin, la mondialisation des chocs macroéconomiques.

La première tendance identifiée est l'accélération de la croissance économique des pays en développement à un rythme soutenu depuis le début du siècle. Cette accélération s'est faite dans des proportions inattendues puisque, malgré de fortes variations d'un pays à l'autre, les taux de croissance moyens ont carrément triplé par rapport aux années 1990.

La deuxième tendance est l'expansion des chaînes de valeur mondiales (CVM). Elle résulte naturellement du perfectionnement des technologies de communication et de la baisse des coûts de transport ; autant de facteurs qui ont facilité le « dégroupage » des tâches au niveau international. « Ainsi, des tâches qui étaient naguère exécutées dans une seule usine ou un seul pays sont de plus en plus fractionnées entre différents pays pour tirer parti de leurs compétences respectives et de leurs avantages en termes de coûts », se félicite l'OMC.

Aussi, même si les chaînes de valeur mondiales sont généralement perçues comme une relation entre pays développés (Nord) et pays en développement (Sud), les données les plus récentes montrent que les pays en développement participent davantage à des chaînes de valeur entre eux. Cela est attesté par l'évolution de la part du commerce des pièces et des composants entre les pays en développement : elle passe de 6% du commerce total en 1988 à près de 25% en 2013. La troisième tendance identifiée dans le rapport est la forte hausse des prix des produits agricoles et des ressources naturelles au cours des dix dernières années et l'importance croissante des exportations de produits de base. Une situation de rente à double tranchant : elle favorise les pays pétroliers qui se trouvent être de gros importateurs de denrées alimentaires ; a contrario, beaucoup de pays exportateurs de produits de base agricoles se trouvent être importateurs d'énergies.

La quatrième tendance est la mondialisation croissante des chocs macroéconomiques. Alors que la crise de 2008-2009 avait son origine dans les marchés financiers de quelques pays développés, ses effets se sont fait sentir dans le monde entier et n'ont épargné que les derniers bastions du nationalisme économique dont l'Algérie.

Cet inventaire suggère quatre conclusions pour l'OMC.

Elle estime, en premier lieu, que les bons résultats économiques de nombreux pays en développement sont étroitement liés à la réduction de leur niveau de protection, obtenue en grande partie grâce à la mise en oeuvre des engagements pris dans le cadre de l'OMC. Celle-ci continue ainsi à vendre les mérites du libre-échange et

du démantèlement tarifaire et douanier en se référant à des fondements doctrinaux érigés en dogmes religieux. L'autre conclusion majeure est liée aux chaînes de valeur mondiales qui continuent d'enregistrer d'importants obstacles à la participation des pays les moins avancés, en raison de la qualité des infrastructures, des procédures à la frontière ou encore des formalités administratives.

La troisième conclusion touche plus directement notre réalité économique locale : le niveau élevé et la hausse des prix des produits de base au cours des dix dernières années. Cette réalité alimente le débat autour de la « malédiction des ressources naturelles » qui se manifeste de trois façons selon l'Organisation mondiale du commerce : primo, le « syndrome hollandais » ; secundo, les effets négatifs sur les déterminants institutionnels de la croissance ; et tertio, les conflits civils. Première manifestation du syndrome hollandais : l'accroissement des recettes provenant des ressources naturelles entraîne la désindustrialisation du pays en raison de la hausse du taux de change réel qui rend le secteur manufacturier moins compétitif. Nos industries et notre artisanat illustrent bien cette manifestation de la maladie hollandaise : ils peinent à faire face à la déferlante des produits turcs ou chinois. Seconde manifestation du même syndrome : la prépondérance des ressources naturelles et les menaces qu'elle fait peser sur la croissance en cas de faiblesse des institutions. C'est exactement le cas de notre pays qui souffre de droits de propriété mal définis, d'un mauvais fonctionnement du système juridique et de la faiblesse de l'État de droit. Troisième manifestation du syndrome hollandais : les risques de guerre civile ou de tensions violentes que les ressources naturelles peuvent provoquer en particulier dans les pays où elles sont inégalement réparties. La culture de l'émeute et le troc de la paix sociale contre la distribution de rentes est l'expression indigène de cette autre expression du syndrome hollandais.

L'illusion de richesse qui s'ensuit est aussi éphémère que superficielle. On est surpris d'apprendre par exemple que « la relation entre la dépendance à l'égard des ressources naturelles et les indicateurs généraux du développement social, comme la santé et l'éducation, est préoccupante ».

Ainsi, la corrélation entre l'abondance des ressources naturelles (mesurée par le revenu total des ressources naturelles en pourcentage du PIB) et l'indice de développement humain (IDH), qui utilise des données statistiques sur l'espérance de vie, l'éducation et le revenu pour classer les pays, cette corrélation est négative. Plus clairement, ce constat signifie que la dépendance croissante à l'égard des ressources naturelles est associée à une baisse des niveaux de santé et d'éducation. L'amer constat est donc que « l'accélération de la croissance, du moins dans les pays producteurs de pétrole, ne s'accompagne pas nécessairement d'une amélioration plus rapide du bien-être social général (mesurée par divers indicateurs tels que l'IDH, le taux d'alphabétisation des jeunes, la mortalité infantile, la vaccination contre la rougeole, le taux de scolarisation primaire) ».

« La question de savoir si les ressources naturelles peuvent servir à soutenir un développement à grande échelle est donc ouverte », soutient au passage le rapport. La quatrième grande conclusion est associée à l'absence, heureuse, de poussée protectionniste comparable à celle qui s'est produite pendant la Grande dépression des années 1930 pendant la crise économique de 2008-2009. Celle-ci suggère que l'OMC a réussi à « contenir le protectionnisme grâce à son système de règles commerciales et à l'efficacité de ses mécanismes de surveillance ».

L'aversion au protectionnisme est ainsi justifiée : « L'absence de protectionnisme peut s'expliquer par l'aversion des pays pour le risque et l'incertitude. Les États ont tout intérêt à respecter un accord commercial quand l'environnement économique devient plus volatil. Une autre explication est que la surveillance des mesures restrictives pour le commerce, notamment par le biais de l'OMC, a été efficace. »

ammarbelhimer@hotmail.fr

»» http://www.lesoiralgerie.com/articles/2014/11/18/article.php++cs_INTERRO++sid=1711...